

LES ARCHERS DU STADE AURILLACOIS

VOUS INVITENT A LEUR TIR EN SALLE 2 X 18 Mètres
Qualificatif pour les Championnats de France

Le Dimanche 10 novembre 2024

au gymnase MARIE MARVINGT

Complexe sportif de Peyrolles (direction le Puy Mary) à AURILLAC

HORAIRES	MATIN	APRES-MIDI
Ouverture du greffe	8 h 15	12 h 15
Echauffement 30 minutes	8 h 45	12 h 45
Début des tirs	9 h 15	13 h 30
Résultats et remise des prix	Vers 17 h 00'	

INSCRIPTIONS	1 DEPART	2 DEPARTS
ADULTES	10 €	16 €
JEUNES	8 €	12 €

- **CONTACT POUR LES INSCRIPTIONS** : AVANT LE VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024 - 18 H par
Mail : jacques.maure4@orange.fr Tél. Jacques MAURÉ : 06 83 41 06 17
Pour les archers du secteur d'AURILLAC, inscription souhaitée le matin.
 - **REGLEMENT** : Volées de 3 flèches. Rythme AB/CD ou ABC selon nombre de participants.
2 départs et 1 blason catégorie « poussin » par départ.
Contrôle du matériel pendant l'échauffement. Blasons de 40 ou 60 et tri spots pour les arcs à poulies. Les archers classiques peuvent tirer sur **tri spot** sur **demande lors de l'inscription**.
 - **ARBITRES**: Gérard CHAVAROCHE – Nicolas TISON
 - **RECOMPENSES INDIVIDUELLES** au vainqueur de chaque catégorie adulte et aux 3 premiers de chaque catégorie jeunes
 - **RECOMPENSES A LA MEILLEURE EQUIPE DE CLUB** (équipes poulie, classique et arc nu) adulte et jeune **si au moins 2 équipes d'engagées**.
Les équipes seront déposées au greffe avant le début du concours
- Licence 2024-2025 (papier, dématérialisée) ou pièce d'identité à présenter au greffe.
Tenue blanche ou de club et chaussures de sports obligatoires

BUVETTE ET SANDWICHES SUR PLACE